

Apparemment, nous exportons notre uranium aux États-Unis qui le traitent et nous le revendent. Comme je l'ai dit, il n'en va pas tout à fait ainsi dans le cas de l'eau lourde. Je ne sais quelle méthode on suit. A la suite de cet accord, se pourrait-il que le Canada traite son uranium à partir du minerai jusqu'au produit fini?

Le très hon. M. Howe: Oui. De fait, au cours des 18 derniers mois, on a complètement réaménagé notre affinerie de Port-Hope. Elle fonctionne actuellement en utilisant un nouveau procédé aussi efficace que tout procédé employé aux États-Unis. Nous n'avons pas encore entrepris de faire les tiges, l'uranium métallique. Mais ce n'est pas un procédé difficile. Nous pourrions l'utiliser; mais il semble moins coûteux d'acheter les tiges des États-Unis en échange d'uranium affiné. Ce n'est qu'une question d'économies à réaliser. Si nous accroissions considérablement nos installations d'énergie, il serait profitable de faire les tiges au Canada. Mais cela exigerait un outillage assez lourd. Le Canada emploie des méthodes aussi efficaces que les États-Unis pour affiner et traiter l'uranium, depuis le minerai jusqu'à la tige finie.

Je le répète, nous ne faisons pas les tiges. Mais nous faisons du plutonium au Canada. Nous n'avons pas employé le procédé très coûteux qui est nécessaire à l'enrichissement de l'uranium U235. Nous estimons que cette dépense n'est pas motivée. Il s'agit tout simplement de chercher à adopter nos procédés à notre bourse.

M. Green: Le Gouvernement a-t-il comme ligne de conduite de s'occuper de cette transformation ou le ministre songera-t-il plus tard à en confier la tâche à l'industrie privée?

Le très hon. M. Howe: Les États-Unis ne confient aucune partie de ce travail à l'industrie privée. Tant que l'uranium restera une matière de guerre, comme en ce moment, je pense que personne n'oserait confier une étape quelconque de sa transformation à l'industrie privée.

M. Green: Quelle est la situation relative à la production de l'uranium au Canada? Il y a un an, je crois qu'il n'y avait qu'une mine appartenant à des particuliers qui vendait du minerai d'uranium. Le reste du minerai était extrait par l'*Eldorado*. En est-il toujours ainsi? Quel rang le Canada occupe-t-il parmi les autres pays relativement à la production d'uranium? Sommes-nous deuxième, troisième ou occupons-nous un autre rang?

Le très hon. M. Howe: Ces chiffres ne sont pas divulgués. Nous sommes soit deuxième ou troisième mais je ne saurais l'établir car j'ignore quelle est la production totale à

l'étranger et personne ne sait quelle est la production totale du Canada à l'exception de ceux qui ont droit d'accès à ces renseignements secrets. Il y a toutefois deux ou trois sociétés privées dans la région Beaverlodge qui livrent effectivement du minerai à l'affinerie d'État de Beaverlodge et il y a tout près une très vaste entreprise qui doit entrer en production cet automne. Dans la région d'Algoma plusieurs mines se préparent à produire: ce sera probablement en 1956 ou 1957.

M. Green: Le Gouvernement estime-t-il la situation satisfaisante, c'est-à-dire juge-t-il la production d'uranium satisfaisante?

Le très hon. M. Howe: Il me semble qu'on produit de l'uranium en abondance, du moins nous nous sommes engagés à acheter toute la production finie du Canada jusqu'à présent. Au rythme où se font les découvertes, j'ignore combien de temps nous demeurerons dans cette situation.

M. Green: Une dernière question. Tous les crédits prévus pour la mise en valeur de l'énergie atomique, même les supplémentaires, semblent s'établir juste à moins de 35 millions, somme tout de même assez importante. Ce domaine reste très secret, le ministre le sait. Le Parlement en sait fort peu de choses. Je me demande à quelle méthode songerait le ministre pour permettre au Parlement d'exercer un contrôle satisfaisant sur ces dépenses engagées au titre des entreprises de mise en valeur, entreprises qui relèvent pour ainsi dire toutes du gouvernement? Au début de l'après-midi, on a signalé que, depuis la guerre, des comités avaient été créés au cours de deux sessions, afin d'enquêter sur la mise en valeur dans le domaine de l'énergie atomique. Quelle proposition le ministre a-t-il à faire pour qu'à l'avenir, le Parlement puisse suivre de près le travail accompli et la dépense de ces sommes d'argent?

Le très hon. M. Howe: Monsieur le président, j'ai toujours approuvé le comité. Je ne me suis jamais opposé, comme le sait mon honorable ami, à la création d'un comité de l'énergie atomique. Je ne crois pas que la situation exige un comité permanent. D'année en année, ces comités se sont composés à peu de choses près des mêmes gens. Je le répète, ce n'est pas ma faute si ce comité n'a pas été convoqué cette année. J'ai inscrit la résolution pertinente au *Feuilleton* après que nous en eussions approuvé la teneur. Elle y est toujours. Nous aurions été heureux de participer à tout débat sur ce sujet que le leader de la Chambre aurait autorisé, que je me fusse trouvé au Canada ou non.

[M. Green.]